

Communauté de Communes
Roussillon Conflent

RAPPORT D'ACTIVITES

2006

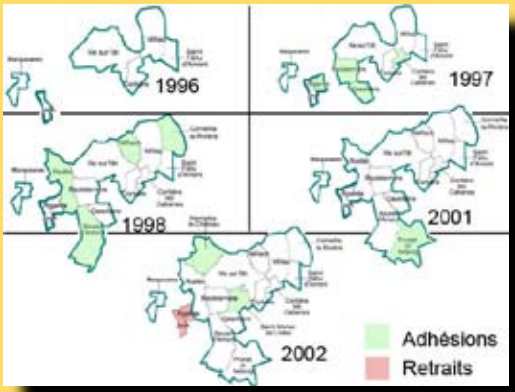
1, rue Michel Blanc BP 05 66130 Ille sur Têt
Tél: 04 68 57 86 85 Fax: 04 68 92 80 70
accueil@roussillon-conflent.fr www.roussillon-conflent.fr

SOMMAIRE

PRESENTATION DE L'EPCI	Page
Un territoire, 15 communes	01
Une communauté bien organisée	02
L'activité des services généraux et Bilan 2006 :	
Services administratifs / Pole Développement économique	03
Services administratifs / Pole Communication	05
Services administratifs / Pole Petite enfance	08
Services administratifs / Pole Jeunesse	10
Services administratifs / Pole Ressources humaines	13
Services administratifs / Pole Finances	16
Services techniques / Pole Déchets	20
Services techniques / Pole Marchés Publics	23

Communauté de Communes
Roussillon Conflent
Multiplions nos énergies

1 TERRITOIRE, 15 COMMUNES



La création de L'EPCI

La Communauté de communes Roussillon Conflent a été créée le 17 décembre 1996, par arrêté préfectoral avec la volonté de 6 communes. Depuis, 9 autres communes ont rejoint le groupement. L'EPCI s'étend sur une surface de 201 km2 entre les cantons de Millas et de Vinça. Sa population atteint plus de 15 300 habitants.

L'union de 15 communes



En intégrant le groupement, les 15 communes se sont engagées dans l'élaboration de « projets communs » engendrant ainsi l'équité et la solidarité sur tout le territoire. La communauté de communes devient un espace de mise en commun, de partage et de solidarité. Chaque commune apporte au groupement, dans les domaines de compétence qu'elle lui a transféré, ses atouts mais aussi ses faiblesses. Ainsi peut se créer une mutualisation des moyens engendrant ainsi une homogénéisation des services rendus à l'échelle d'une population communautaire. Ces services ainsi que les structures en rapport sont assumés par Roussillon Conflent pour la partie investissement et la partie fonctionnement.



Une localisation stratégique

Située au coeur du département, entre l'agglomération Perpignanaise et les hauts cantons de la Vallée de la Têt, Roussillon Conflent, dont les communes sont principalement desservies par la RN 116, est un territoire à fort potentiel de développement.

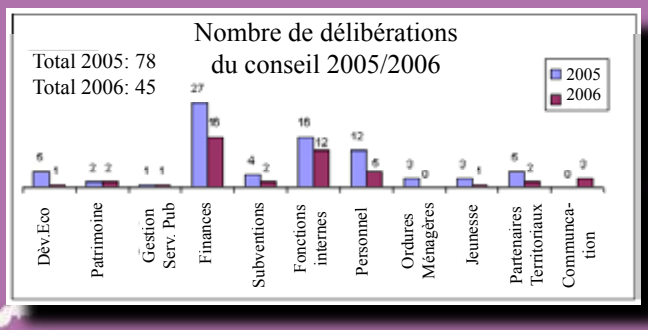


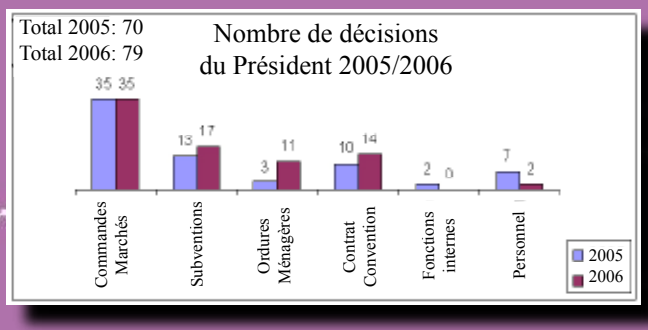
Un patrimoine d'exception

Roussillon Conflent est doté d'un patrimoine bâti très riche (édifices religieux, villages médiévaux de caractère…) et d'un patrimoine naturel paysager varié où l'arboriculture est très développée (pêchers, oliviers, plaine vinicole, fleuve la Têt, garrigues). Cette richesse constitue un atout qu'il convient de préserver et de valoriser.

UNE COMMUNAUTÉ ORGANISEE

Six réunions décentralisées du Conseil communautaire, des commissions très actives, des tables rondes réunissant tous les DGS et secrétaires de mairies du territoire… l'esprit d'équipe de ROUSSILLON CONFLENT s'est encore renforcé en 2006.



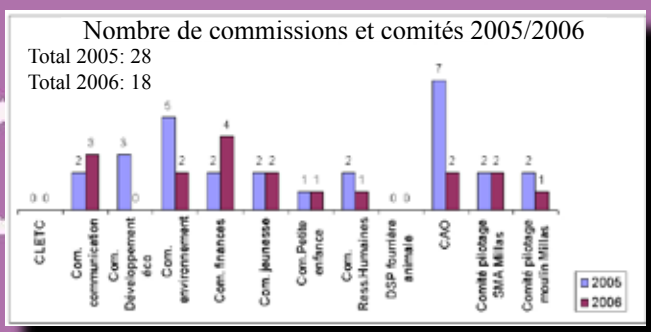


LES CONSEILS

Les 32 membres du Conseil Communautaire[1] se sont réunis six fois au cours de l'année 2006 : le 28 février à Ille sur Tet, le 28 mars à Millas, le 4 avril à Bouleternère, le 4 juillet à Corneilla la Rivière, le 27 septembre à St Michel de Llotes et le 25 octobre à Néfiach.



1 Jacqueline ALBAFOUILLE, Damienne BEFFARA (2ème Vice-Présidente), Gislène BELTRAN, Dominique BENOIT, Christian BONTEMPI, William BURGHOFFER, Gérard CAPDET, Françoise CRISTOFOL, Henri DEMAY (1er Vice-Président), Michel HOET, Claude LABAU, Gérard LLENSE, Léon LACOTTE, Marie MAUPIN, Daniel MORAGAS, Ginette MORAL, Claude MORET, Robert OLIVE (Président), Pierre PARAYRE, René PARRAMON, Jean-Pierre PASCAL, Monique PAYRE, Jean PAYROU, Marcel PLA, Henri PUJOL, Jacques ROIGT, Antoine RUIZ, Joseph SILVESTRE, Jean SOLAZ, Gérard SOLER, Joseph VENDREL, Emile VENDRELL.



LES 12 COMMISSIONS

A vocation consultative, les différentes commissions qui se sont réunies 17 fois en 2006 sont toutes composées d'une dizaine de membres chacune. Elles examinent et émettent des avis sur les dossiers préalablement instruits par les services à la demande du groupement avant leur présentation au Conseil communautaire.



LES TABLES RONDES DES DGS

Toujours amenée à collaborer avec ses équipes communales, la structure intercommunale, a mis en œuvre une animation de réseau (réunions collégiales trimestrielles) dont l'objectif majeur est la diffusion d'une culture communautaire auprès des DGS communaux, mais aussi l'appropriation des projets communautaires par les communes. En 2006, trois Tables Rondes des DGS ont été organisées.

UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE A L'ETUDE

En 2006, Roussillon Conflent a encore pris de nombreuses initiatives pour accueillir et favoriser le développement d'activités. Soucieuse d'offrir aux entreprises les meilleures conditions d'implantation, la Communauté de communes aménage des zones correspondant à leurs besoins. Situées à Ille sur Tet, Millas et Corneilla la Rivière, au coeur du département, entre l'agglomération Perpignanaise et les hauts cantons de la Vallée de la Têt, les 3 ZAE de Roussillon Conflent bénéficient d'une situation géographique idéale, proche des grands axes de circulation (RN116), ainsi que d'un environnement paysager de qualité.



FINALISATION DE LA COMMERCIALISATION DE LOS PALAUS II

En 2006, les trois derniers terrains de cette zone d'activités ont été cédés :
Le 15 mars: le lot n°9 d'une superficie de 1 379m2 a été vendu au prix de 30 181.90 € TTC
Le 12 avril: le lot n°4 d'une superficie de 1028m2 a été vendu au prix de 22 499.63 € TTC ainsi que le lot n°10 d'une superficie de 1378m2 pour 30 160.01 € TTC.



MONTAGE DU PROGRAMME EN RAPPORT AVEC «ECOPOLE»

Le projet d'aménagement communautaire de la Zone d'Activités de Services « Ecopole », programmé sur le secteur Ouest de la ville d'Ille sur Têt, devait d'une part permettre d'accueillir des services publics (SDIS, DDE, Equipement communal…), et d'autre part, de répondre, avec la création d'un quai de transfert et d'une déchetterie, à l'attente des administrés du territoire communautaire, soucieux de leur environnement. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil communautaire approuve, le 4 avril 2006, l'autorisation du programme et des crédits de paiements et dit que les dépenses en rapport sont inscrites au budget 2006 et suivants.



- **Réalisation des études obligatoires**

Etudes de faisabilité, environnementales, et hydrauliques (loi sur l'eau).

- **Démarche de maîtrise foncière :**

1/ Achat de la parcelle n°3 à M. COLOMER pour la somme de 37 312€.
2/ Négociation avec les propriétaires des terrains.
3/ Participation à la vente aux enchère du 24 mars 2006 en rapport avec l'acquisition de la parcelle n°5 «Assens Garcies» adjugée pour la somme de 46 000€ à une association citoyenne.
4/ Dépot du dossier de DUP (Déclaration d'Utilité Publique) devant les services compétents de l'Etat aprés avis de la DDE, et de la DDAF.



- **Coût investi :**

A la fin de l'année, le programme Ecopole représente 62 618,29€ dont :
- 38 351,45€ pour l'achat du foncier (parcelle Colomer + frais d'actes),
- 21 157,24 € pour les études de faisabilité (impact, hydraulique et DUP)
- 3 109,60 € pour le géomètre en charge du projet.

UN FORT PARTENARIAT AVEC LES AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE

• Le Conseil Général

Un travail de mise à jour des formulaires d'enquêtes sur les zones d'activités départementales débute. Le Conseil Général qui a entrepris de réactualiser les données de l'annuaire des ZAE sur son site instaure un partenariat avec la communauté à travers la collecte et l'échange de données.

• Le Pays Terres Romanes

Contrat de Pays 2007-2013: Les actions communautaires rentrant dans le cadre du contrat de Pays 2007-2013 ont été déterminées. Ainsi, le Pays peut financer certaines actions communautaires en redistribuant les fonds de l'Europe et de l'Etat qui lui sont attribués.

Projet FSE « Emploi et Territoire » : À la demande du groupement, celui-ci est représenté et régulièrement invité aux réunions de cette commission que le Pays a créée. Ainsi la communauté participe aux trois axes de réflexions de la commission FSE, à savoir : le maintien des activités (zones d'activités), les saisonniers et les savoirs-faire traditionnels et les nouvelles compétences.



Schéma Stratégique Départemental : La communauté travaille en étroite collaboration avec le Pays dans le cadre de l'élaboration du Schéma Stratégique Départemental en matière de ZAE. En effet, cette étude missionnée par le Conseil Général a été mise en place afin de déterminer les zones stratégiques actuelles des PO et d'attribuer les subventions par secteurs prioritaires à déterminer selon les sections géographiques et filières d'activités.

DES PERSPECTIVES POUR 2007

En matière de ZAE, le groupement entend mener sa réflexion à partir des propositions du Schéma Stratégique Départemental et espère se positionner conformément aux grandes orientations et bénéficier ainsi du maximum d'aides extérieurs possibles.
Toutefois, son manque de foncier disponible pour répondre à la demande des entrepreneurs le mène à réfléchir à l'opportunité de nouvelles extensions des ZAE. La maîtrise foncière sera à acquérir et les documents d'urbanisme de chaque communes d'accueil devront être compatibles. Par ailleurs, le groupement attend les résultats du schéma pour poursuivre son projet de complément d'études sur l'implantation des ZAE sur des secteurs stratégiques de son territoire et dans des filières porteuses et demandeuses.

UNE ANNEE DE COMMUNICATION

LA NAISSANCE D'UN LOGO FORT EN SIGNIFICATIONS

10 février 2006 : La commission communication émet un choix de logo validé par le conseil en date 28 mars 2006.
Moderne et innovateur en matière d'image publique, il est assis dans un carré pour une impression de solidité, le cercle évoque l'unité, et la solidarité des 15 communes membres. Par la propagation de ses radiations, il s'accroît et tend vers l'infini. Ces rayonnements de différentes couleurs renvoient à la diversité des communes et symbolisent les pluri compétences du groupement. Le vert dominant il représente la nature et la fertilité d'un territoire où l'arboriculture est très développée. Enfin la typographie « bâton » du texte lui donne un côté formel qui contrebalance le graphisme très moderne du logo, ainsi se crée un parfait équilibre.

UNE LARGE DIFFUSION SUR DIFFERENTS SUPPORTS







- **Supports de communication interne :**

En 2006 toute la papeterie a été renouvelée (enveloppes, papier en-tête, cartes de visite et cartes de correspondance), et les modèles de documents internes ont été normalisés (lettres, convocations, compte-rendu, délibération, décisions…),

- **Supports de communication externe :**

o Tous les véhicules, les conteneurs et les vêtements du service de collectes des ordures ménagères sont graphiquement reconnaissables à l'effigie de Roussillon Conflent.

o L'élaboration d'une charte graphique pour les panneaux de chantier a permis la réalisation et la pose du panneau de chantiers du moulin à huile.

o La communication sur les ZAE du groupement fait ses débuts avec le recouvrement, à l'entrée de Los Palaus, du totem géant déjà mis en place auparavant par la mairie de Millas.

o De même Roussillon Conflent acquiert une vitrine extérieure afin de l'implanter aux abords de la ZAE « Los Palaus ». Son but : prévenir la population de la création de grosses structures communautaires dont les chantiers ne sont pas toujours visibles du giratoire (ex : Le Moulin à huile).

o Le siège social de la communauté ainsi que le Moulin à huile sont en 2006 identifiés comme des bâtiments communautaires grâce à une plaque en plexi sur laquelle le logo y est représenté.

UNE PRESENCE REGULIERE DANS L'INDEPENDANT



La rédaction et la diffusion d'informations de Roussillon Conflent furent continues en 2006. En effet, au 31/12/2006 20 articles et 10 communiqués sont parus dans l'Indépendant ; 3 dossiers de presse ont été distribués aux journalistes et partenaires locaux ; et 3 pages ont été consacrées à la présentation de la CCRC dans la revue des mairies qui fut distribuée aux 15 communes membres ainsi qu'à leurs conseillers municipaux.

DES MANIFESTATIONS ET INAUGURATIONS



27 octobre 2006 : L'inauguration du Moulin à Huile, fut un succès avec plus de 500 personnes qui ont répondues présentes.
Parmi les personnalités, M le Préfet des Pyrénées Orientales et Mme le Préfette, M le Président du Conseil Général et Vice Président du Conseil Régional, la Présidente de la coopérative oléicole, Mme le Maire de Millas ainsi que tous les élus des communes membres du groupement se sont déplacés pour l'évenement.



22 décembre 2006 : Roussillon Conflent fête le noël des employés et le départ en retraite de Serge Nid. Le traditionnel panier gourmand de fin d'année a été remis à chaque employé.

DES TRAVAUX AVEC ET POUR LES SERVICES



Juillet 2006 : Le service jeunesse et le service communication réalisent des T-shirts à l'effigie du logo afin de les distribuer aux jeunes pendant les activités estivales Inter PIJ. Le but étant de faire plaisir aux ados mais aussi de diffuser l'image de Roussillon Conflent à travers et hors territoire durant toute la saison.

Juillet 2006 : Le marché 06.011, réalisé avec la direction du Service Technique, intitulé Fournitures de bureau et imprimés divers, a permis d'acquérir des étiquettes adhésives résistantes (pour conteneurs et véhicule du ST) ainsi que divers imprimés tels que des enveloppes, papier en-tête, cartes de visite, carte de déchetteries, cartons de correspondance, cartons d'invitations, cartes de vœux...



Novembre 2006 : Afin de maîtriser les apports de déchets, des cartes ont été créées afin de mettre en place un système d'accès à cartes quai de transfert d'Ille sur Têt. Le groupement s'est appuyé sur l'aide des municipalités concernées pour procéder à la livraison de ces nouvelles cartes nominatives aux administrés.

Décembre 2006 : En partenariat avec le service Jeunesse, un « Guide Petite Enfance et Jeunesse » a été réalisé. Ce dernier, à destination des familles et des jeunes, vise à les informer des structures d'accueil (de la Petite enfance à l'adolescence), implantées sur le territoire communautaire, susceptibles de les accueillir.

UNE PREPARATION DU SITE INTERNET



10 février 2006 : Après avoir établi et présenté le rapport des consultations du projet « Création du site Internet » à la commission communication, qui émet son choix en faveur de Square Partners pour la création du futur site communautaire, le service communication procède, tout au long de l'année, à la validation de toutes les étapes de réalisation avant la mise en ligne définitive du site en travaillant sur la construction du site, page après page.



UNE COMMUNICATION INTERNE

Janvier, juillet et septembre 2006 : Toujours amenée à collaborer avec ses équipes communales, la structure intercommunale, a mis en œuvre une animation de réseau (réunions collégiales trimestrielles) dont l'objectif majeur est la diffusion d'une culture communautaire auprès des DGS communaux, mais aussi l'appropriation des projets communautaires par les communes. Ainsi, à travers un réseau efficace, des rapports cordiaux s'instaurent entre DGS car, ces « Tables Rondes » s'achèvent toujours par un déjeuner très convivial, auxquels les agents communautaires sont invités.



Par ailleurs, la communication interne se renforce aussi à travers l'envoi de différents documents (cartes de vœux, revues, bulletin communautaires, invitations aux événements, aux inaugurations, …) les élus communaux restent informés de l'action communautaire. Le but étant d'apporter des éléments qui permettent aux élus communaux, de mieux appréhender la C/C, d'en sentir tout l'intérêt, de vouloir s'approprier son action et de comprendre l'intérêt d'une démarche partenariale où chacun pourrait se sentir impliqué et donc accompagner l'EPCI à prendre les bonnes orientations politiques et financières.

LES AUTRES ACTIONS

Septembre 2006 : Le rapport d'activités annuel 2005 du groupement a été réalisé et présenté au conseil le 27.09.06



1er décembre 2006 : Les cartes de vœux envoyées aux partenaires, maires, DGS des communes et conseils municipaux de la communauté ont été réalisées par le service communication puis validée par la commission communication.

Fin décembre 2006 : Les projets restant à réaliser pour l'année 2007 sont à la réflexion afin de déterminer le budget communication 2007.

DES PERSPECTIVES POUR 2007

Bien que recouvrant plus de 90% du territoire français, les EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) sont encore mal connus du grand public. Il est donc important de continuer à identifier le groupement par la diffusion du logo mais aussi par la multiplication de supports de communication:

- Mise en ligne du site Internet et mise à jour régulière
- Réalisation du bulletin communautaire
- Diffusion, avec l'aide des communes, du guide petite enfance et jeunesse réalisé fin 2006
- Réalisation du Plan de la communauté pour diffusion aux résidants du territoire
- Réalisation du rapport d'activité annuel 2007 du groupement
- Implantation, à l'entrée des 3 zones, de panneaux de communication, identiques visuellement
- Implantation de totems, aux entrées des bâtiments communautaires,
- Implantation de panneaux de type EB aux entrées des communes
- Impression du logo de la communauté sur les EPI des agents du service Technique.
- Organisation de différents événements:
  - inaugurations des nouvelles structures communautaires (La Catalane, La Ruche)
  - le noël des employés,
  - les vœux de la communauté,
  - les 3èmes Assises…

L'ACCUEIL DES TOUT-PETITS, UNE PREOCCUPATION MAJEURE

Soucieuse de répondre aux différentes attentes des familles, et de proposer un service d'accueil adapté à la demande et à l'évolution des besoins, la Communauté de communes Roussillon Conflent dote le territoire d'une deuxième Structure Multi Accueil qui associera, tout comme La Farandole, un accueil permanent (Crèche), et occasionnel (Halte Garderie). Depuis la naissance de ce projet, les actions, réunions, concertations et réflexions se multiplient.



SUIVI DE LA SMA ET DU RAM A MILLAS

Afin de mener à bien ses missions principales le service Petite enfance et jeunesse de la Communauté doit tout au long de l'année suivre la bonne gestion de la Structure Multi Accueil, et du Relais Assistantes Maternelles basés sur Millas, respecter les objectifs inscrits dans le Contrat Enfance (période de validité de 2003 à 2007), organiser des rencontres entre les différents partenaires de la Petite Enfance ...



• Les abords de La Farandole :

Les abords de la structure ont été aménagés afin de garantir la sécurité des enfants (barrières, clôtures, portillons...) et de faciliter l'accès aux familles (parking). L'aménagement du jardin d'enfants et des espaces verts contribue surtout à faire de cet endroit, un espace de détente convivial et riche en échanges entre les enfants et le personnel de la structure.

• Réunions :

En 2006 de multiples réunions de travail ont été organisées avec le comité de pilotage, la CAF, et L'UFCV afin de définir les conditions de gestion de la structure, soulever les nécessités et trouver les solutions adéquates (maîtrise des frais de gestion, nouvelles orientations CNAF: *Caisse Nationale des Allocations Familiales*, taux d'occupation de la structure).



• Révision des attributions de compensation :

Le 24 janvier, le bureau des maires s'est réuni afin de procéder à la révision des attributions de compensation. Certains élus avait la volonté de se « rétracter », entraînant par conséquent un effondrement du taux d'occupation, et une augmentation du coût horaire de la structure. Ainsi le seuil d'exclusion fixé par la CAF était proche et la Communauté a décidé de réagir, les élus étudient les simulations financières présentées et la perspective 2006 proposée. Les élus s'accordent tous à dire que les engagements initiaux doivent être maintenus et qu'aucun désistement n'est envisageable.

• Régularisation du parcellaire :

Le groupement a intégré les parcelles sur lesquelles a été implantée La Farandole dans le domaine public de la CCRC permettant ainsi un accès sur la voie publique (aménagement d'un parking du personnel, accès livraison).

SUIVI DE LA FUTURE STRUCTURE MULTI ACCUEIL A ILLE



- **Présentation projet :**

18 janvier 2006: l'avant projet définitif de la future SMAPE a été présentée (plan de l'architecte) à la commission Petite Enfance. Les membres présents ont défini la division parcellaire avant d'entamer les travaux (réseaux VRD, espaces verts et clôtures.)

- **Enquête de recensement :**



La communauté, avec l'aide des communes membres, a entamé un recensement des effectifs d'enfants âgés de 0 à 4 ans, résidant sur le territoire, susceptibles d'être accueillis au sein de la SMAPE d'Ille. Ainsi, cette enquête doit établir la répartition prévisionnelle des coûts en fonction des effectifs des différentes sections : Petite, Moyenne et Grande Section.

- **Personnel :**

Les modalités de transfert du personnel de la Halte Garderie parentale « Les Perdigalls » au sein de la future structure sont en cours de reflexion. Les 1ères candidatures spontanées reçues au siège de la communauté se succèdent.

LES DIFFICULTES RENCONTREES



- **Gestion de La Farandole :**

Bien que le choix de la DSP pour la Structure à Millas se soit révélé judicieux du point de vue qualitatif (satisfaction des familles utilisatrices de ce service), le groupement mène des contrôles réguliers tout au long de l'année.

- **Devenir du Contrat Enfance :**



La communauté a mené une réflexion sur le devenir du Contrat Enfance arrivant à échéance le 31.12.2007 et la mise en place du nouveau contrat unique « Enfance et Jeunesse » dont les orientations imposent des contraintes. En effet, le taux d'occupation des SMA devra atteindre un minima de 70%. Concernant les montants plafonnés, le coût horaire par enfant ne devra pas dépasser 7.22€ pour les SMAPE.
En parallèle la reflexion sur la mise en œuvre de l'accueil périscolaire sur toutes les communes du territoire disposant d'une école maternelle reste à l'étude.

DES PERSPECTIVES POUR 2007

Les perspectives 2007 reposeront essentiellement sur la future SMAPE.

- Travaux et futur fonctionnement : Pour une ouverture en janvier 2008, le fonctionnement à venir de la structure doit être étudié (Nombre de places, Répartition des enfants accueillis par commune) et un suivi des travaux est nécessaire.
- Futur personnel : Concernant le recrutement du personnel de la future SMAPE les qualifications, types de contrats et profils de postes seront étudiés.
- Mode de gestion : Le mode de gestion de la future structure (DSP ou régie) sera aussi à déterminer après avoir étudier les avantages et inconvénients de chacun.
- Attributions de compensation : les nouvelles attributions de compensation seront calculées en fonction des transferts de charges de chaque commune.

UNE JEUNESSE ACTIVE POUR UN SERVICE EN PLACE

2006, fut une année riche pour le service jeunesse qui s'affirme et avance en atteignant petit à petit ses objectifs. Les activités souvent menées en partenariat avec les animateurs ont amené les jeunes à mieux se connaître pour mieux vivre ensemble et découvrir le territoire communautaire à travers les loisirs. Afin de mener à bien ses missions principales le service Petite enfance et jeunesse de la Communauté doit tout au long de l'année mettre en place une politique enfance/jeunesse communautaire en se basant sur le schéma de développement des Contrats Enfance et Temps Libres cosignés avec la CAF et la MSA.



LES ACTIONS JEUNESSE

- **Rencontres entre les structures jeunesse du territoire:**



Journées Portes Ouvertes PIJ/PJ : Durant les vacances de Pâques (du 24 au 29 Avril) Les «Journées Portes Ouvertes PIJ/PJ» a répondu à 2 objectifs: proposer des activités de loisirs à l'ensemble des jeunes et les amener à connaître les structures jeunesse implantées sur le territoire, susceptibles de les accueillir durant leurs temps libres. Ce programme a pu apporter aux jeunes des éléments d'informations sur le fonctionnement et les missions d'un PJ/PIJ, notamment en ce qui concene l'aide à la recherche d'emploi, ou la rédaction de CV.
Les rencontres de Pâques ont aussi été axées sur le sport : tournois de Badminton, de rugby à toucher, initiation de Tae Kwondo, confection de cerf volant. Les activités culturelles, étaient aussi de la partie puisqu'un « rallye photos » permettant de découvrir le village de Rodès a naturellement favorisé les échanges inter générationnels, nos jeunes n'ayant pas hésité à se faire aider par les habitants. Sans oublier des activités innovantes qui se sont déroulées en dehors du territoire communautaire : escalade et paint ball à Perpignan, initiation de Sky Fly à Leucate, ou encore le Mondial du Vent à La Franqui.



Journées rencontres inter PIJ durant les vacances de Juillet : Ce programme élaboré en partenariat avec les animateurs communaux visait plusieurs objectifs, notamment favoriser une ouverture d'esprit des jeunes sur leur environnement (connaissance du territoire communautaire, mise en avant des ressources locales), à travers les rencontres et les échanges autour d'activités de loisirs sportives et culturelles telles que le paint-ball,rallye découverte à Montalba le Château, raid et tournois multi sports.

- **Organisation de séjours:**



Séjour Ski à Chamonix : A l'initiative du Point Jeunes de Corneilla la Rivière, le séjour ski à Chamonix fut ouvert à l'ensemble des jeunes du territoire. Du 26 février au 4 mars, 54 jeunes, âgés de 12 à 17 ans ont pu s'éclater ensemble sur les pistes de ski de Chamonix, mais aussi à la patinoire, au cinéma ou encore au bowling durant les soirées. Outre la pratique de ces activités, ce séjour fut l'occasion d'aborder avec les jeunes les règles de vie en collectivité, notamment le respect d'autrui, du matériel, des locaux...



Centre de Loisirs communautaire d'août : Afin de prendre le relais des structures communales, qui ferment leurs portes à cette période, et d'offrir aux familles et aux jeunes, un service d'accueil complémentaire, la Communauté de communes a organisé un Accueil de loisirs du 7 au 25 août 2006. L'esprit d'équipe s'est développé à travers les tournois sportifs et apporter du plaisir aux jeunes en les divertissant: rire, détente et loisirs de plein air : parcours aventure, laser games, équitation, téléski nautique, canyon, escalade, spéléo, VTT, jeu de piste…Afin d'encadrer les actions communautaires divers recrutement d'animateurs saisonniers ont été nécessaires.

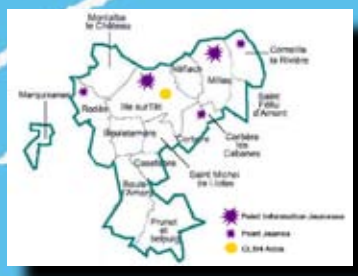
Mise en place du dispositif « Tremplin BAFA » : En s'appuyant sur une démarche de contractualisation entre les candidats au BAFA et la Communauté de communes, cette action suppose un véritable engagement de tous : en contrepartie de la prise en charge financière de la Formation BAFA par le groupement, les candidats motivés pour suivre cette formation pourront apporter la preuve de leur intérêt pour l'animation des plus jeunes ainsi que pour l'action menée par la Communauté, en encadrant bénévolement , durant une période de 30 jours (au-delà de la période de stage pratique de 14 jours), les enfants ou les jeunes qui participeront aux activités organisées par la Communauté de communes ou les structures communales (CLSH, Point Jeunes…).

LA COORDINATION

La coordonnatrice du groupement, depuis 2004, crée le lien entre tous les acteurs (enfants, parents, animateurs communaux et élus), afin d'harmoniser la politique jeunesse sur l'ensemble du territoire. Pour mener à bien sa mission de coordination différentes actions ont été menées en 2006 :



- Suivi technique des Contrats Enfance et Temps Libres communaux et communautaires (bilans 2005)
- Prolongation des Contrats Temps Libres communaux et communautaire jusqu'au 31.12.2006
- Réflexion sur le nouveau dispositif Contrat Enfance et Jeunesse et diffusion des informations (auprès des élus et animateurs), relatives aux modalités et contraintes de sa mise en place.
- Poursuite du travail de mise en réseau avec les animateurs communaux, responsables des structures Points Jeunes / Points Information Jeunesse, par la mise en place de réunions de travail, rencontres…
- Participation aux réunions du réseau départemental Jeunesse et Sports, et diffusion des informations auprès des responsables de structures jeunesse.
- Soutien technique apporté aux animateurs de structures communales pour l'élaboration et la rédaction de projet pédagogique, règlement intérieur et application des tarifs aux familles.
- Réflexions sur la réduction des disparités existantes sur le territoire, en matière d'accueil enfance jeunesse
  - Partenariat entre les structures communales (ex: Rodès et Millas)
  - Dossier relatif aux « dépenses engagées par les communes non signataires du Contrat Temps Libres CAF (Organisation de réunions en présence des élus des communes concernées; Propositions d'actions; Rédaction de modèle de convention et délibérations avec le concours du conseiller juridique du groupement)



o Elaboration, en partenariat avec le service communication d'un « Guide Petite Enfance et Jeunesse » à destination des familles et des jeunes, visant à les informer des structures d'accueil (de la Petite enfance à l'adolescence), implantées sur le territoire communautaire, susceptibles de les accueillir



• LES FORMATIONS

Formation BAFD (Brevet d'Aptitude aux fonctions de direction) : La communauté de communes propose aux responsables de PJ/PIJ, diplomés du BAFA, de suivre la formation BAFD afin d'accroitre leurs compétences et leurs connaissances théoriques, pratiques, juridiques et administratives, sur la gestion de structures. Ainsi une homogénéisation de la qualité des services, pourrait s'opérer à l'echelle du territoire.

Dispositif « Tremplin BAFA » Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs : L'accès à la formation BAFA, permet aux jeunes :

o de se responsabiliser
o de s'impliquer dans un dispositif d'action partagée (mutualisation des moyens)
o d'acquérir une expérience dans le secteur de l'animation
o de se rendre acteurs au sein de l'action jeunesse menée au niveau du territoire communautaire

DIFFICULTES RENCONTREES:

Longtemps habitués à fonctionner seuls, les animateurs et ne peuvent pas toujours partager les mêmes idées sur la pédagogie à mener en direction des jeunes et les taux d'implication dans la réalisation d'objectifs communautaires peuvent différer. Pour ces raisons, l'intérêt communautaire (et des communes ne bénéficiant pas de structures) peut parfois pâtir des réflexes de travail à l'échelle communale. Bien qu'en 2006, l'intégration de la dimension communautaire ait progressé, les efforts doivent persiter pour qu'à terme les raisonnements de travail à l'échelle communautaire deviennent automatiques.

DES PERSPECTIVES POUR 2007

o Réflexion sur le transfert exclusif de la compétence jeunesse à la Communauté de communes.
o Rédaction d'un Projet Educatif Local à l'échelle communautaire permettant un engagement commun fondé sur des valeurs partagées (égalité solidarité…), et une volonté d'agir en cohérence sur l'ensemble du territoire.
o Mutualisation des moyens permettant la réussite du projet éducatif local qui nécessite:
  - un travail sur l'élaboration de conventions de mise à disposition de locaux et/ou de personnel communal
  - la mise en réseau des animateurs locaux et des acteurs institutionnels tels que la CAF et la DDJS afin de fédérer une véritable réflexion sur la réalisation de projets communs.
  - intégration d'une dimension éducative dans les loisirs, (actions de sensibilisation et de prévention)
o Implication et démocratie participative des jeunes dans la mise en œuvre de projets à travers différents moyens:
  - des associations répondant à leurs attentes (ex: Junior Association, envie d'agir, Fonds d'Initiative Jeunesse…)
  - le site Internet communautaire, qui leur donnera l'accès à l'information (actions projets...) et le droit à la parole car ils pourront communiquer leurs observations ou souhaits à travers la « Boite à idées ».
  -une enquête portant sur les attentes de la population du territoire communautaire .
o Réflexion sur le nouveau schéma de développement (définition des actions communautaires et communales) et sur l'articulation entre les différents dispositifs (communaux, communautaires, Contrats enfance, Contrats Educatifs Locaux, Projets Educatifs…).

DES RESSOURCES HUMAINES STABLES

ORGANIGRAMME

SERVICES ADMINISTRATIFS

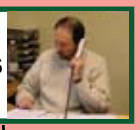
Direction générale des Services
M. Jean-François CAMPREDON



SERVICES TECHNIQUES

Secrétariat	Ressources Humaines et Finances	Administration Générale	Développement économique	Petite Enfance et Jeunesse	Communication
(accueil, standard, courrier et gestion des affaires courantes) Vanessa MORALES Jean-Baptiste LABAU	Corinne GUINGO Vanessa MORALES Jean-Baptiste LABAU	Carine ROUSSEL Emmanuelle BOURON	Carine ROUSSEL	Sabine TRESSERRES + recrutement ponctuel de contractuels suivant les activités	Emmanuelle BOURON

Direction des services techniques
Patrice DUTROIS



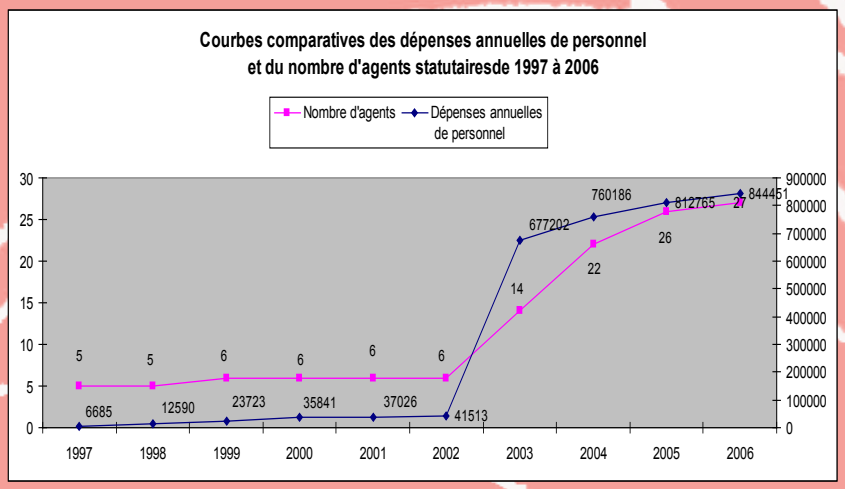
Secrétariat	Marchés publics et programmes	Collecte des OM
Vanessa MORALES	Patrice DUTROIS	Joseph GARCIA

Collecte des ordures ménagères et quai de transfert

Farid AMRANI
Ludovic AZEMAR
Didier BORREIL
Jean-Pierre BRAGULAT
Jean-François DURGUEIL
Joël EHRET
Elie HELIER
Christian LAVENIR
Jean-Marc LOZINGUEZ
Jean LUCENDO
Serge NID
Denis PALAU
Frédéric PLANAS
Stéphan RONDE
Rémi ROUBY
Christian SIBIEUDE
Claude SIERRA

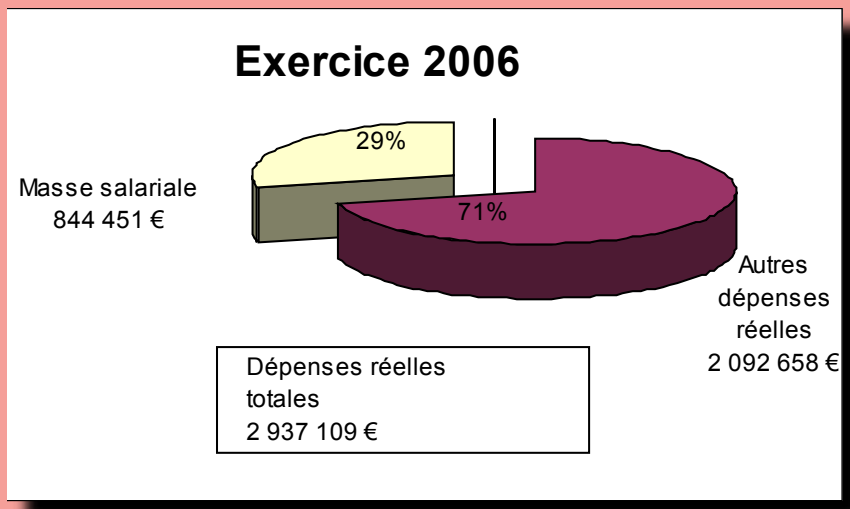
+ contractuels occasionnellement





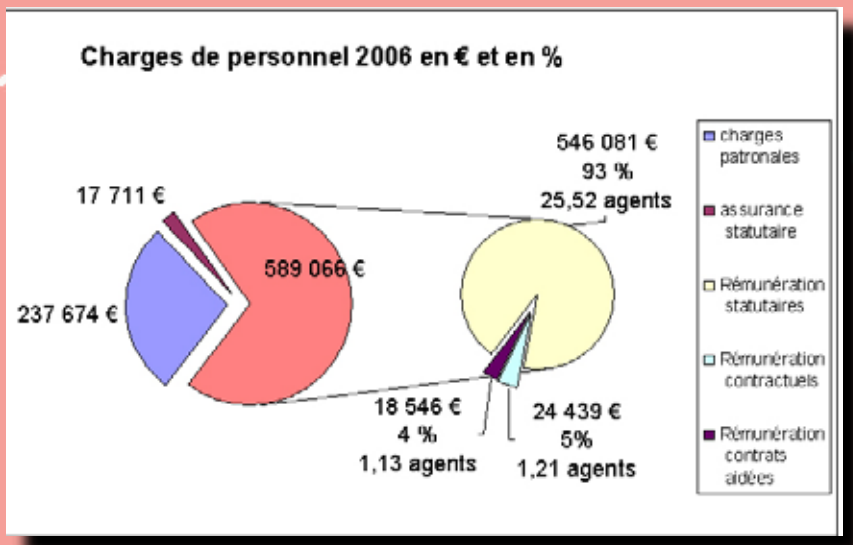
EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE ET DE L'EFFECTIF STATUTAIRE DE 1997 A 2006

L'année 2006 est une année stable en matière de personnel. En effet, les effectifs n'ont pas connu de forte progression . Un contrat aidé a été pérennisé en novembre 2006. L'évolution de la masse salariale (4 %) s'explique essentiellement par la hausse de la valeur du point d'indice, la récente réforme de la catégorie C, l'augmentation de certaines cotisations et l'avancement de carrière des agents.



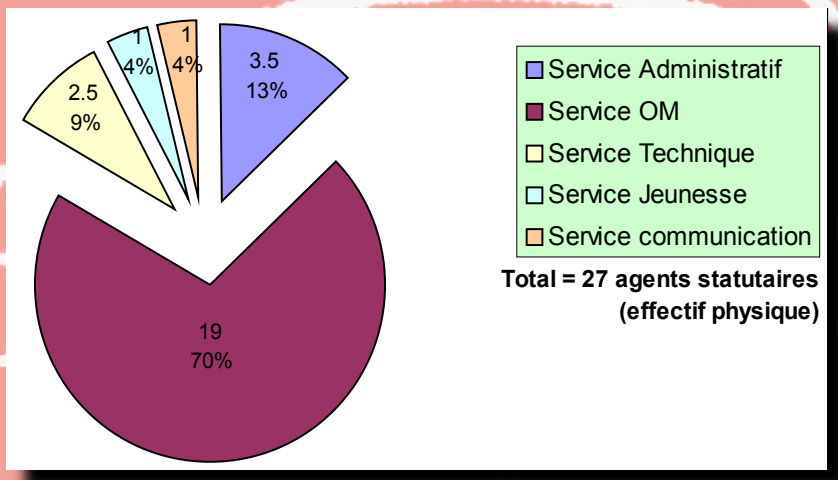
LA MASSE SALARIALE PAR RAPPORT AUX DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

La masse salariale représente 29 % des dépenses de fonctionnement. Ce pourcentage reste modéré, sachant d'une part que les services administratifs du groupement sont actuellement en sous effectif, et d'autre part que le personnel employé au sein du groupement appartient majoritairement à la catégorie C (Adjoint administratif, adjoint Technique..) seuls un cadre A et un cadre B font partie de l'équipe dirigeante. De plus, le personnel des services délégués, comme la petite enfance ou la fourrière animale ont été n'apparaît pas directement dans la masse salariale.



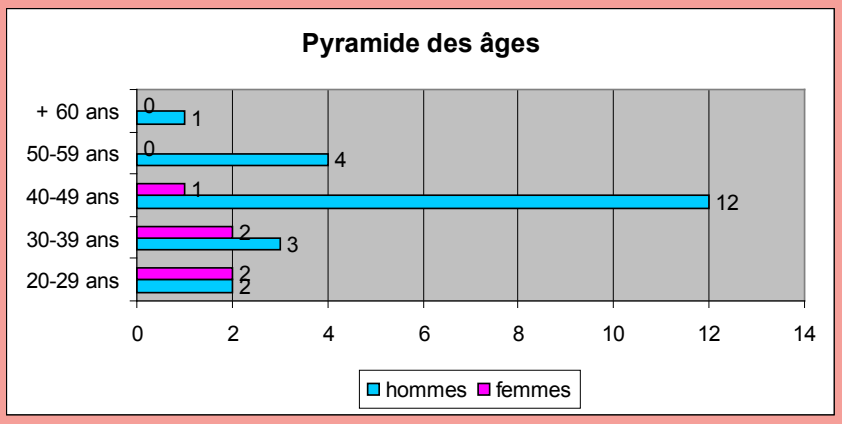
CHARGES DE PERSONNEL 2006 EN € ET EN %

Les charges de personnel sont essentiellement divisées en 3 grandes masses. La rémunération, les charges patronales et l'assurance statutaire. Concernant la rémunération elle est constituée à 93 % de la rémunération des agents statutaires. La rémunération des contractuels ne représente que 5 % de la rémunération, les contrats aidés 4 %. En effet, le nombre de contractuels est depuis deux ans en régression, grâce à une meilleure gestion du personnel le recours aux contractuels ne se fait que dans deux cas de figures : pallier aux vacances temporaires de poste dus aux congés de maladie, accident du travail, congés annuels, ou assurer des fonctions liées à une surcharge temporaire d'activités (collecte des OM en période estivale, activités jeunesse…) plus, le groupement a signé deux CAE avec des jeunes domiciliés sur le territoire afin de leur donner une première expérience professionnelle .



REPARTITION DES EFFECTIFS PAR SERVICE

L'effectif du groupement est essentiellement concentré sur le service des ordures ménagères. Les services administratifs constitués de 5 personnes sont actuellement en sous effectif par rapport à la charge croissance des dossiers. Le service jeunesse est constitué d'une coordinatrice qui fait appel à du personnel contractuel et communal pour les activités ponctuelles.



AGE ET SEXE DES AGENTS

Le personnel du groupement est essentiellement masculin, avec une forte dominance des 40 - 49 ans, ce qui laisse présager d'importants départs en retraite d'ici 10 à 15 ans.

Taux d'absentéisme: 3.19 %
Nombre de jours d'absence : 196
(Dernier taux national FPTconnu 11,3%)

Accident du travail
Nombre d'accidents déclarés : 4
Nombre de jours d'arrêt de travail : 106
Taux d'absence pour AT : 1.73%

ABSENTEISME ET ACCIDENT DE TRAVAIL

Les taux d'absentéisme et d'accident du travail restent constants par rapport à 2005. Le taux d'absentéisme se situe nettement en dessous du dernier taux de la FPT connu.

Le faible taux d'absence pour accident de travail s'explique essentiellement par une bonne maîtrise des risques afférents aux postes dangereux. En effet, la politique de prévention, mise en œuvre par l'ACMO, port des équipements de sécurité, travail en équipe, amélioration des tournées, porte ses fruits.

UNE POLITIQUE SOCIALE FORTE :

En date du 27/09/2006 les membres du conseil communautaire ont à l'unanimité décidé de porter à 90 jours le maintien du régime indemnitaire de ses agents en cas de maladie.



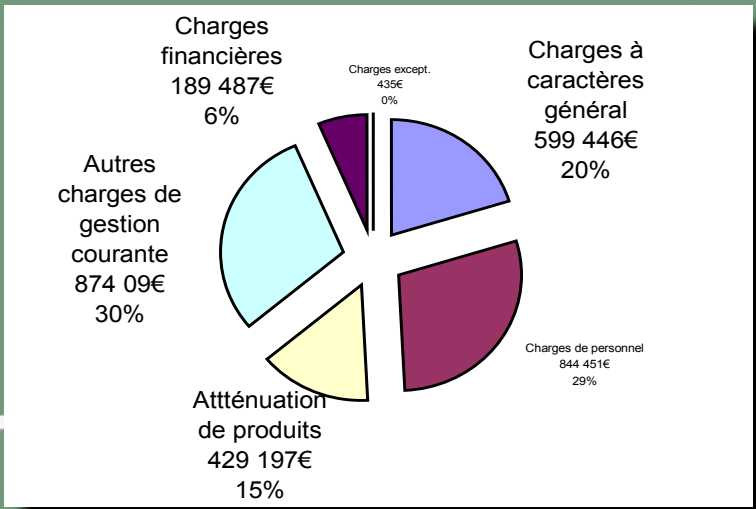
UN COSD ACTIF:

Evolution des prestations locations d'appartement à la montagne, places de cinéma à tarif réduit, tickets restaurants, coupons sport, chèques cadeaux de rentrée scolaire, noël, retraite, mariage naissance, bons vacances…..

DES PERSPECTIVES POUR 2007

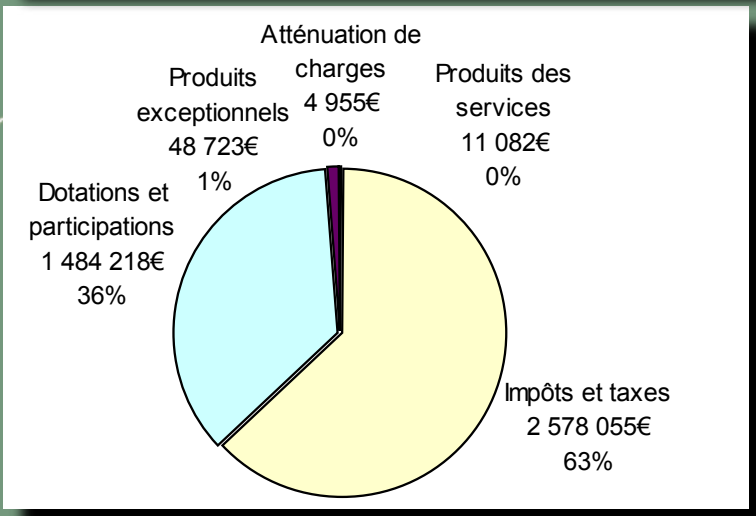
- Renforcement du poste Finances et Ressources Humaines.
- Ouverture de la future SMAPE d'Ille sur Têt : si le mode de gestion en régie est retenu, le groupement sera amené à recruter l'équipe dirigeante et encadrante. De plus, le personnel de la halte garderie «les Perdigalls» devrait être transféré dans les effectifs du groupement.
- Le transfert d'une nouvelle compétence « Création et gestion des bibliothèques et médiathèques » devrait être approuvée ce qui engendrera le recrutement d'un bibliothécaire intercommunal et le transfert de l'ensemble du personnel communal actuellement en place.
- Recrutement d'un ambassadeur du tri.
- Reconduction des CAE.
- Mise en place d'un règlement afin de lutter contre l'alcoolisme au travail.

LES FINANCES QUI S'EQUILIBRENT



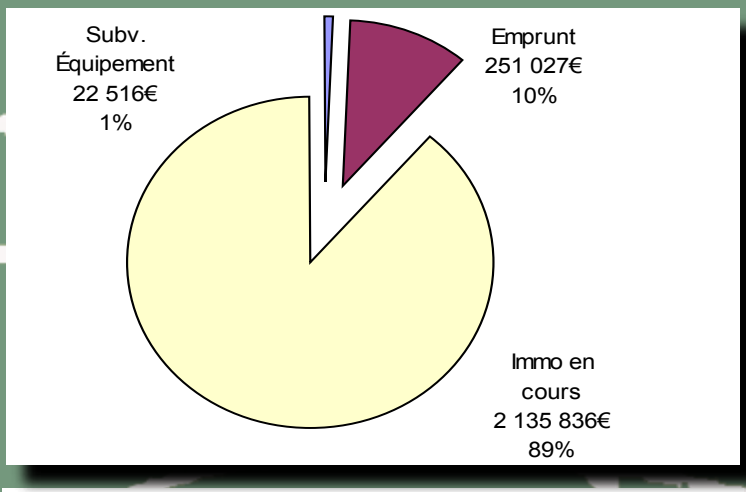
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT: 2 937 109€

Grâce à une bonne gestion, basée systématiquement sur la mise en concurrence (marchés publics, marchés à bons de commandes...), les charges à caractère général ont pu diminuer. Par contre les autres charges de gestion courantes constituées de contributions aux organismes de regroupements (Sydetom, Agglo…) sont en fortes hausse (+ 99 984€ soit + 13.54 %), le prix du traitement de la tonne d'ordures ménagères ayant accusé une forte augmentation. La révision des attributions de compensation a engendré un reversement aux communes supérieur à 2005 de 4.6%.



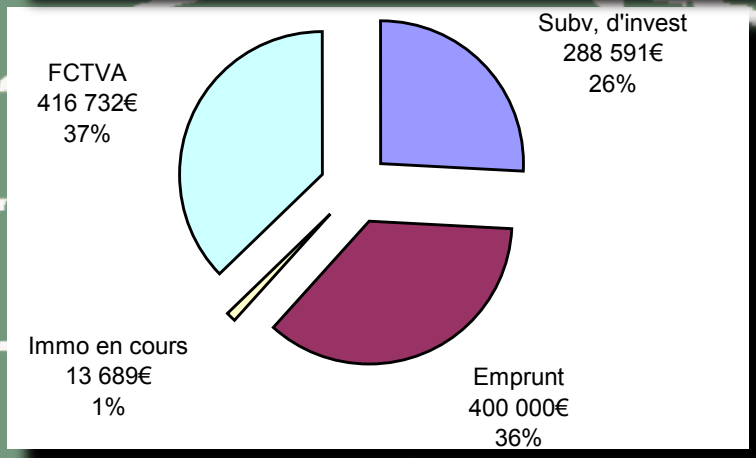
RECETTES DE FONCTIONNEMENT: 4 127 034€

Certains choix politiques majeurs, ont permis d'augmenter de 19,55% les dotations et participations de l'Etat. Les recettes fiscales sont elles aussi en progression. La TEOM, elle aussi en augmentation, permet une recette supplémentaire de 127 535 € soit 8.83% mais cette recette n'est pas suffisante pour équilibrer ce service encore déficitaire.



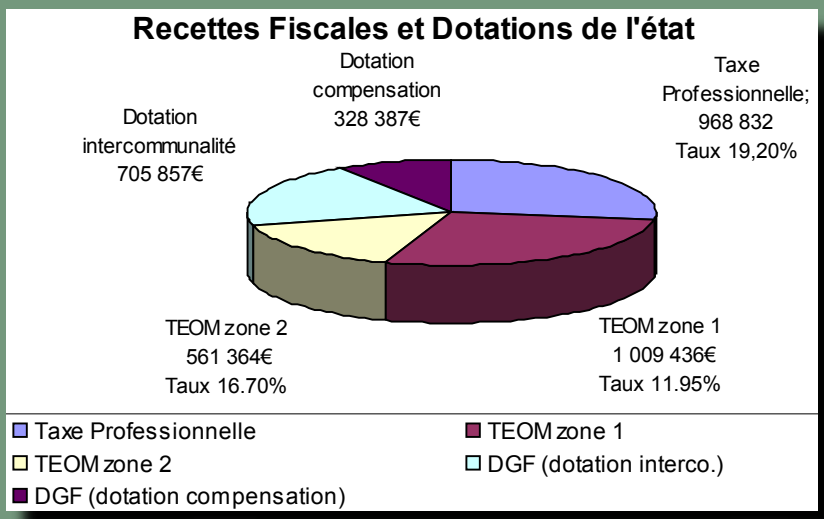
DEPENSES D'INVESTISSEMENT: 2 409 379€

Les dépenses d'équipement sont en diminution (-18.29 %), ce qui traduit la volonté des élus de voir diminuer les programmes d'aide aux communes pour se recentrer sur des programmes communautaires. Ainsi, cet endettement engendre sur le budget 2006 une hausse du remboursement de la dette de plus de 59 %. Le groupement a pour la première fois cette année, versé à ses communes membres des fonds de concours à hauteur de 22 516€.



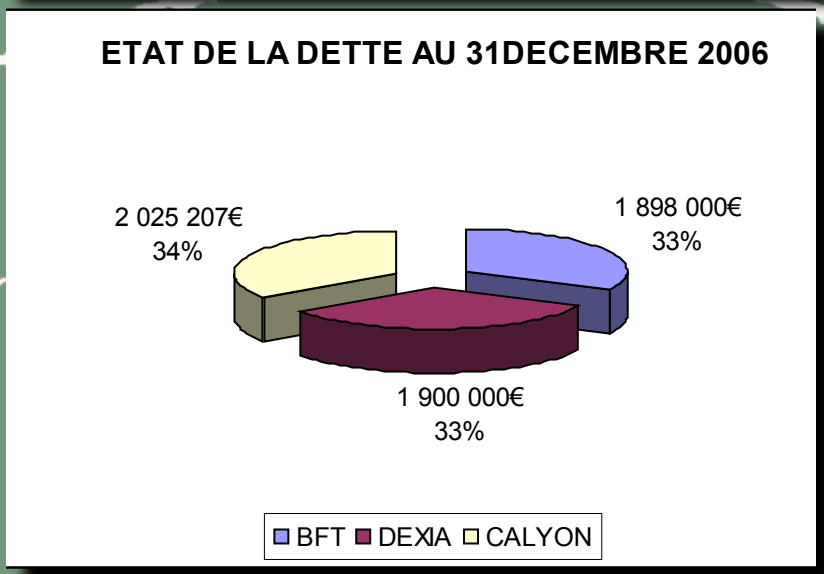
RECETTES D'INVESTISSEMENT: 1 119 012€

Un tirage de 400 000€ sur le contrat revolving signé avec DEXIA, a été nécessaire afin d'équilibrer la trésorerie du groupement. Les subventions d'investissement sont en légère baisse (- 8.56%). Le FCTVA est quant à lui en augmentation de 24.80%.



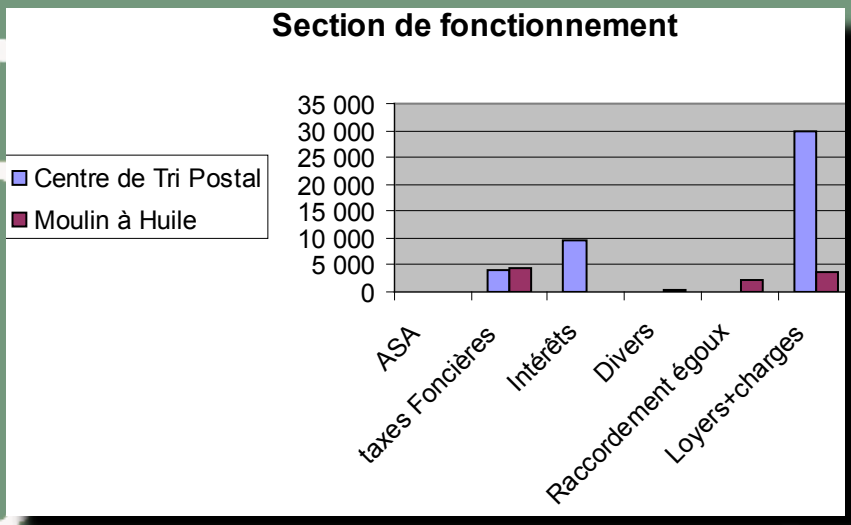
LES RECETTES ET DOTATIONS:

Les recettes fiscales ainsi que les dotations sont en 2006 en nette progression. L'augmentation des recettes fiscales s'explique par la progression des bases et des taux d'imposition. Ces derniers progressent par rapport à 2005 de : TP +2,64 % ; TEOM zone 1 +3,02% ; TEOM zone 2 +1,40%.



ETAT DE LA DETTE:

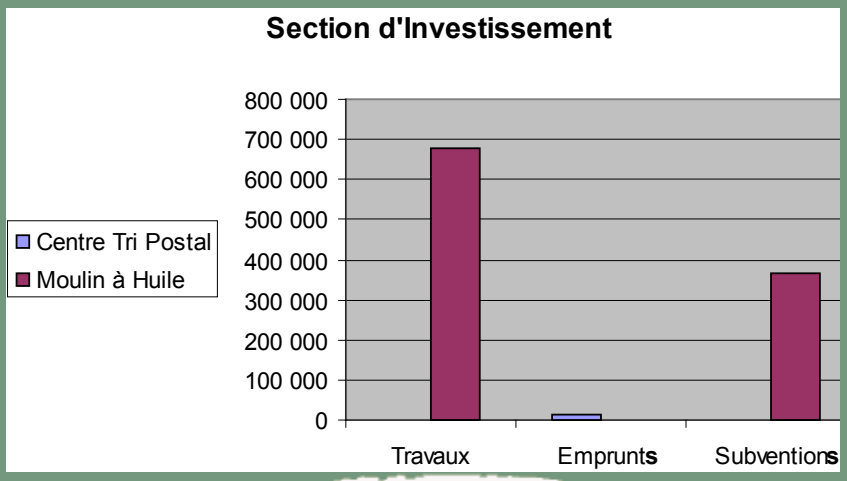
Compte tenu de la situation financière du groupement provoquée par des années d'investissement intensif, deux décisions se sont imposées aux élus : la réduction des travaux d'équipement avec l'élaboration d'un planning en fonction des priorités communautaires et la renégociation de la dette afin de diminuer d'une part les remboursements annuels et d'autres part d'engendrer une réduction des intérêts d'emprunt (la réduction escomptée est de l'ordre de 100 000 €). Une négociation a donc été engagée avec le Crédit Agricole, avecla collaboration du cabinet La Ronnade. A l'issue des négociations, les 8 contrats initialement souscrits avec le Crédit Agricole ont donné lieu à la signature de deux nouveaux contrats auprés de la BFT à hauteur de 1 898 000€ (pénalités de renégociation incluses)

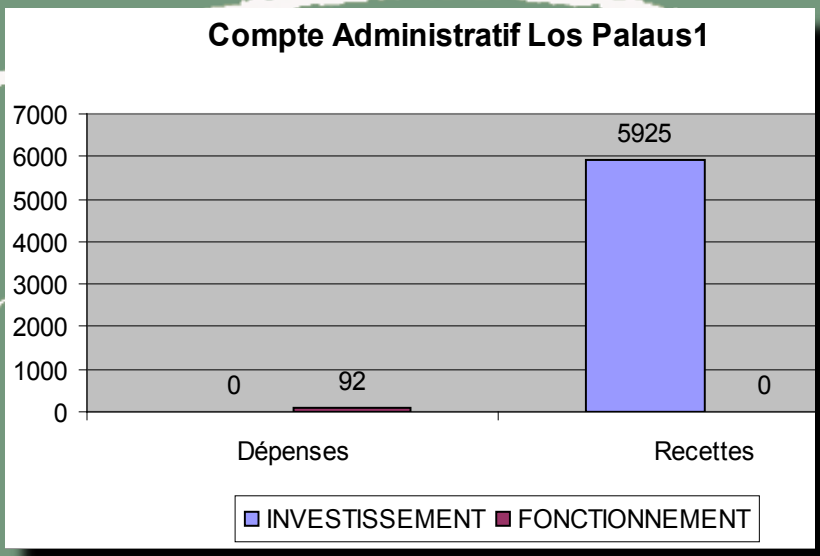


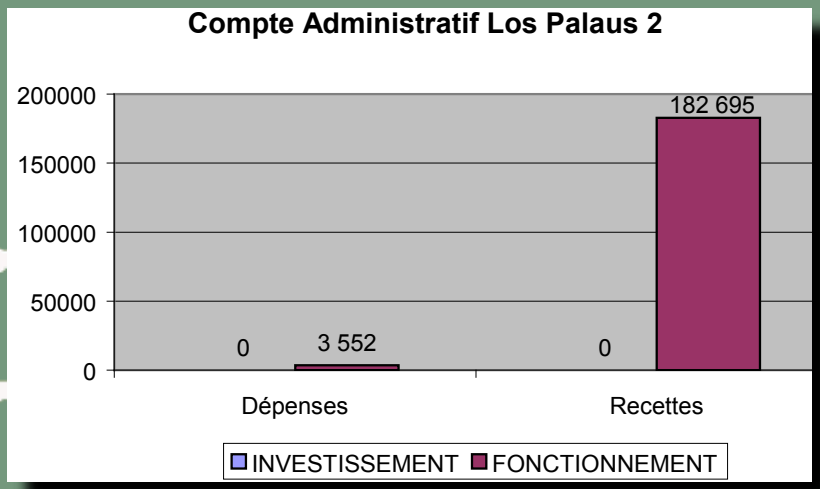
BUDGETS ANNEXES

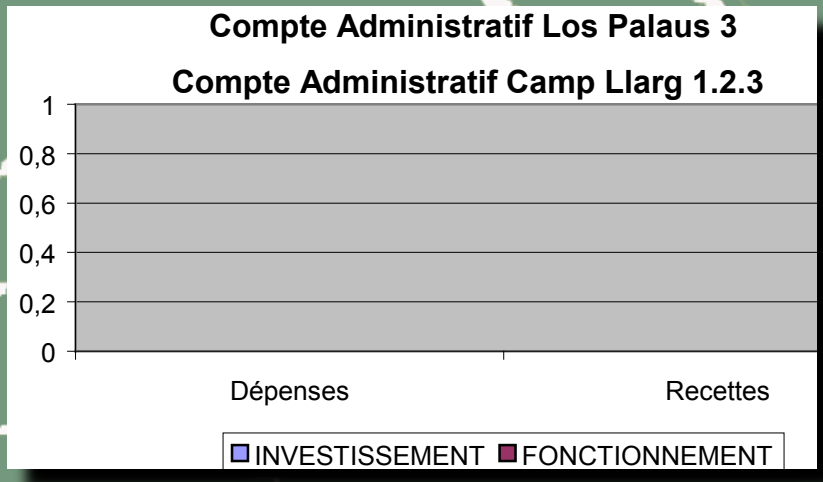
- **Le Budget Immobilier Locatif**

Le budget immobilier locatif est voué à supporter les opérations réaliser pour le compte d'un tiers qui, par le versement de loyers, rembourse au groupement sa part d'autofinancement engagée. Actuellement, deux opérations sont à revoir. La réalisation d'un centre de tri postal dont la livraison a été réalisée en décembre 2004. Le remboursement des loyers et charges afférentes s'élèvent en 2006 à 29 782€. Pour ce programme, un emprunt a été réalisé, l'annuité s'élève 25 518€ (15 757€ de capital et 9 761€ d'intérêts).









- **Investissement**

D'autre part, la construction d'un moulin à huile dont le montant des travaux représente 678 212€ en 2006 s'est terminée en novembre 2006. Des subventions attribuées par le Conseil Général et la Région ont été encaissées à hauteur de 364 952€. Les premiers loyers ont été versés cette année par la coopérative oléicole « La Catalane » pour 3 750€/mois.

COMPTE DES ZAE:

- **Los Palaus 1**

Tous les lots du budget « Los Palaus 1 » sont vendus depuis plusieurs années. Mais, une vente à terme a été signé pour l'un des lots. Le loyer annuel s'élève à 5 925€, le solde de cette vente interviendra en juillet 2007. Les dépenses de fonctionnement sont des dépenses relatives à la cotisation à l'ASA du Moulin. Actuellement, ce budget présente un déficit global de 420 519 €, à terme celui ci devrait avoisiner les 364 000€. Ce déficit sera repris par le budget principal avant clôture du budget annexe. Toutefois, ce budget ne pourra être clôturé que lorsque le comptable public aura réglé une discordance existant au niveau du montant de la TVA.

- **Los Palaus 2**

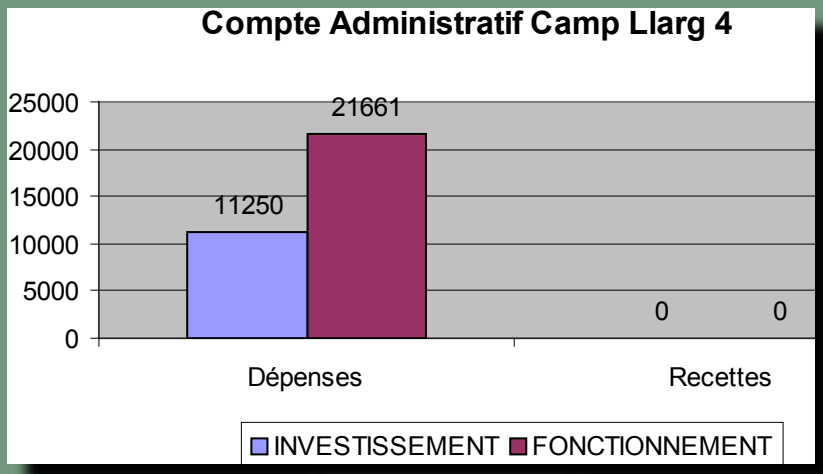
En 2006, les trois derniers lots ont été vendu pour un montant de 69 266€. Le solde de la subvention (DDR) a été versé par l'état soit 52 118€. Les derniers honoraires de maîtrise d'œuvre ont été réglés à hauteur de 3 552€. Actuellement, ce budget présente un excédent global de 129 359 €. Cet excédent sera repris par le budget principal avant clôture du budget annexe.

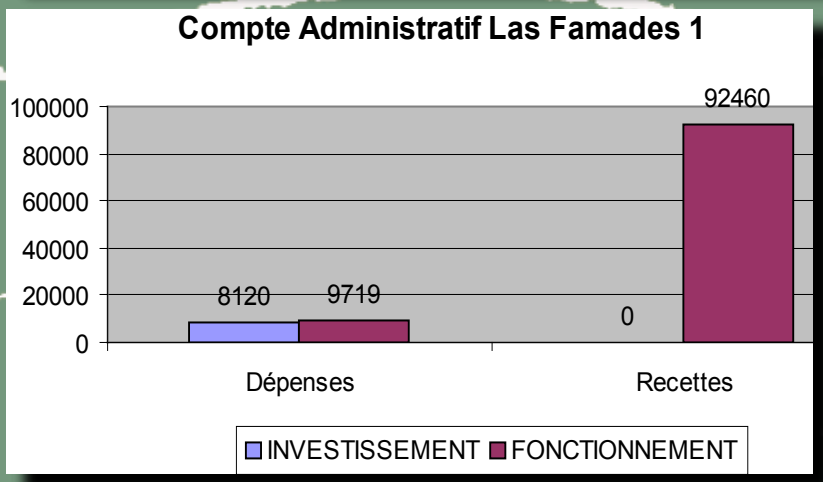
- **Los Palaus 3**

Aucune opération n'a été enregistrée sur ce budget en 2006. Des acquisitions foncières et une étude ont été réalisées en 2005. Le déficit global de clôture de ce budget s'élève à 105 236€.

- **Camp Llarg 1,2 et 3**

Ce budget est terminé. Aucune opération n'a été enregistré en 2006. Ce budget présente un déficit global de 55 554€. Ce déficit sera repris par le budget principal avant clôture du budget annexe. Toutefois, ce budget ne pourra être clôturé que lorsque le comptable public aura réglé une discordance existant au niveau du montant de la TVA.





- **Camp Llarg 4**

Ce budget est terminé, tous les lots sont vendus. Mais, le solde des subventions octroyées n'a pas encore était versé. De plus, un emprunt a été réalisé pour financer l'opération. Cette année l'annuité s'élève à 24 616€ (capital 11250€, intérêts 13 366€). Au 31/12/06, le déficit global atteint 99 446€. Le déficit final sera repris par le budget principal avant clôture du budget annexe.

- **Las Famadas 1**

Tous les lots de ce budget ont été vendus. Le solde de la subvention attribuée par l'état (DDR) a été versée en 2006 pour un montant de 64 460€. Une subvention d'annuité de 14 000€ a été allouée par le Conseil Général, cette année deux annuités ont été versées par le département soit 28 000€.

Pour financer cette opération le groupement a réaliser un emprunt dont l'annuité s'élève 17 767€ (8 120 de capital et 9 647€ d'intérêts).

UNE RECHERCHE ACTIVE DE SUBVENTIONS AVEC LES CHARTES INTERCOMMUNALES SUR 8 PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES:

Programme	Subvention(s) refusée(s)	Subvention(s) obtenue(s)	Réponses en attente
Schéma d'accueil des zones d'activités	Dossier DATAR : pour l'appel à projet (mai 2006). 50 000€		
Centre technique et déchetterie communautaire à Millas	DDR 2006: 352 030€	Région : 250 000€ Département : 60 000€ Sydetom : 30 000€	DDR 2007 : 352 030€
Déchetterie sur ZAS : Ecopole à Ille sur tet		DDR : 87 500€ Département : 60 000€ Sydetom : 30 000€	
Construction SMAPE Ille	Objectif II Feder Europe : 323 560,90€	CAF DAIPE: 480 000€ Département Annuités: 241 100€ Région : 150 000€	
Réseau de médiathèques et de bibliothèques		Région : 500 000€ Département : 500 000€	
Personnel d'animation de la salle la Catalane			FSE : 24 880€
Aménagement voirie (Cami Réalet) sur un possible Los Palaus III		Département : AIT : 26 100€	
Sonorisation La Catalane		Région : 27 425€	

LA GESTION DES DECHETS : UN SERVICE ONEREUX

La communauté de communes assure la gestion des déchets ménagers et assimilés sur le territoire communautaire : collecte à la source des déchets ménagers (OM+tri sélectif). Le traitement est ensuite assuré par le SYDETOM 66 (facturation à la tonne).

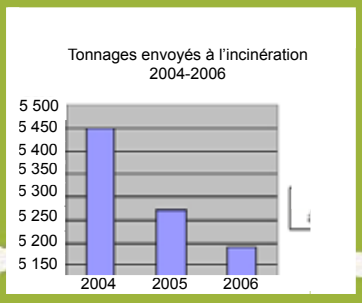
DES MOYENS HUMAINS ET MATERIELS IMPORTANTS



Pour assurer la collecte sélective des déchets dans les meilleures conditions, le service dispose de 19 agents titulaires + de 0 à 5 agents contractuels pour des contrats saisonniers, soit 72% de l'effectif de la communauté de communes. En terme de matériel, la communauté de communes a engagé, en 2006, des investissements importants afin de renforcer les moyens du Service des Ordures Ménagères s'élevant à 173 630,80€TTC :

- Acquisition de poubelles neuves destinées à renouveler le stock, équiper les nouveaux foyers et à remplacer les bacs défectueux,
- Acquisition de 4 CAV implantées sur la commune de Rodes,
- Acquisition de pièces détachées pour réparer les bacs endommagés,
- Acquisition d'une Mini-benne de 1,5 t pour remplacer l'accidentée et d'une BOM de 4,5 t

LA COLLECTE DES OM



Le tonnage des déchets résiduels non valorisés collecté et envoyé à l'incinération a diminué de 4,8% en 2 ans.

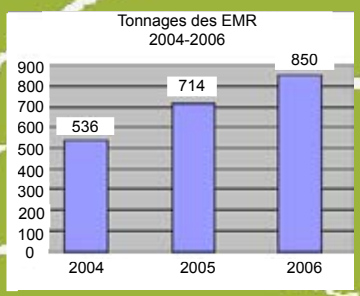
- **Coût du service de collecte d'ordures ménagères**

Considérant qu'en 2006 la tonne d'ordures ménagères collectée a engendrée, 336€ en dépenses de fonctionnement du service et que 5 191,10 tonnes ont été collectées, ce service a coûté 1 744 209,6€.

- **Traitement : Sydetom 66**

A l'UTVE de Calce, le Sydetom 66 traite les déchets collectés à la source par la communauté de communes. Le coût du traitement des déchets à la tonne a augmenté en 2006 et s'élève en 2006 à 115,70€. Considérant que 5191 tonnes d'ordures ménagères du territoire communautaire ont été collectées cette année, le coût total du traitement a engendré 600 610,27€ de dépenses en 2006.

LA COLLECTE SELECTIVE



En 2006, le tri sélectif a été étendu à l'ensemble du territoire communautaire, soit en porte à porte soit en apport volontaire. Sur 10 communes, la collecte sélective s'effectue en bacs individuels en porte à porte (Bouleternère, Corbère le Château, Corbère les Cabanes, Corneilla de la Rivière, Ille sur Têt, Marquixanes, Millas, Néfiach, St Feliu d'Amont, St Michel de Llotes). En 2006, chaque foyer du « vieil Ille » a été équipé de petites poubelles jaune. Grâce au bon geste du tri des habitants des 15 communes, le tonnage des EMR (porte à porte + CAV réunis) collectés a progressé de 58,60% en 2 ans.

DECHETTERIES:



• Coût du service de la déchetterie de St Féliu d'Avall

Dans l'attente de la réalisation de déchetteries communautaires, il a été passé une convention avec la Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée (CAPM) afin que les habitants du secteur Est du territoire puissent utiliser la déchetterie de Saint Feliu d'Avall. En 2006, la CAPM a facturé 149 733 € pour ce service.

• Coût du service du quai de transfert à Ille sur Têt

Les habitants du secteur Ouest ont, quant à eux, à leur disposition, une plateforme de tri qui a été aménagée au quai de transfert d'Ille sur Têt. En 2006, ce quai de transfert a engendré 171 125€, les coûts sont les suivants :

- Coût d'enfouissement des encombrants : 91 319 € TTC
- Coût d'enlèvement des encombrants : 20 092 € TTC
- Coût d'enlèvement des déchets verts : 8 485 € TTC
- Coût d'enlèvement des gravats : 2 385 € TTC
- Coût d'enfouissement des gravats : 3 844 € TTC
- Coût du gardiennage (salaire d'1,4 agents): 45 000 €


N°.....

CARTE D'ACCES A LA DECHETTERIE D'ILLE SUR TET

Titulaire:.....
Adresse:.....
.....
N° de ou des véhicules autorisés à utiliser le site:
.....
.....
Délivrée le : .....
Le Président, Robert OLIVE

1, rue Michel Blanc BP 05
66130 Ille sur Tet
Services Techniques: 04.68.57.97.16
www.roussillon-conflent.fr

• Mise en place d'un système d'accès à cartes

Afin de mieux gérer ce site et de pouvoir contrôler les apports de déchets, un système d'accès à cartes a été mis en place le 20 novembre 2006. Des cartes d'accès ont été réalisées et imprimées. Considérant que cette mesure concerne environ 7 200 personnes réparties sur 9 communes (dont certaines excentrées : Prunet et Belpuig ou Casefabre), le groupement a souhaité, pour le confort des administrés, notamment ceux à mobilité réduite, s'appuyer sur les municipalités concernées pour procéder à la distribution des cartes. Le nombre de cartes relatif au nombre d'habitants des communes ainsi qu'un cahier de registre à remplir a été remis aux 9 mairies concernées.

• Réflexion sur les projets « Dechetteries » et Centre Technique Communautaire:



Concernant ces 2 projets, des études préalables de réalisation ont été effectuées. Fin 2006, 2 hypothèses sont envisageables :

<u>Deux déchetteries (Est et Ouest) :</u> Conformément à l'une des 2 hypothèses retenues dans le cadre de l'étude de faisabilité réalisée par la DDAF à la demande du groupement, 2 opérations étaient prévues :

- La 1ère «Réalisation d'une déchetterie sur Ille»
- La 2ème «Réalisation d'une déchetterie sur Millas»

Concernant le secteur d'Ille, cette opération « Déchetterie » était liée à la réalisation d'un quai de transfert.

En ce qui concerne le secteur de Millas, le programme « Déchetterie » était groupé avec la création d'un service technique communautaire.



<u>Une déchetterie (Au centre) :</u> Les contours de la 2ème hypothèse présentée par la DDAF dans le cadre de son étude de faisabilité en rapport avec le programme « Déchetteries », dessine tous les intérêts à réaliser une seule déchetterie géographiquement implantée au centre du territoire communautaire. Y regrouper aux abords, le quai de transfert et toute la base technique du groupement est aussi une possibilité.



OPERATION COMPOSTEURS

Le groupement a proposé aux 15 000 résidants du territoire d'acquérir un composteur à prix coûtant, soit la somme de 10€TTC. En 2006, les services techniques ont livré et facturé 435 composteurs.

DES PERSPECTIVES POUR 2007

o Les projets «Déchetteries» et « Centre Technique Communautaire »: Une des deux hypothèses précédemment présentées sera arrêtée afin de commencer la mise en place de projet (fonciers, études, marchés…). Les études préalables de construction d'un bâtiment destiné à accueillir les Services Techniques de la Communauté de Communes Roussillon Conflent dans lequel seront stockés tous les véhicules et matériels destinés à la collecte des ordures ménagères, ainsi que les vestiaires et sanitaires du personnel chargé de la dite collecte, seront aussi au programme de 2007.

o Equiper les professionnels : Le groupement poursuivra sa réflexion concernant l'achat de colonnes d'apports volontaires (CAV) munis de trappe à serrure afin de faciliter la collecte pour certains professionnels, gros producteurs de verre comme les cafetiers et restaurateurs.

o Ambassadeur du tri (messager de la collecte sélective, animateur déchets-environnement): Le groupement réfléchit au recrutement d'un ambassadeur du tri en CA ou en CAE afin d'assurer la relation de proximité avec le public et de lui expliquer le bien-fondé et les modalités pratiques d'une collecte sélective ou de réduction de déchets à la source. Il serait ainsi chargé de mettre en avant l'importance de la qualité du tri, et également de responsabiliser les usagers sur leur rôle à jouer. Il mettrait en place des actions de communication destinées à informer et répondre aux attentes du public. Avoir le sens du contact, de l'écoute, de l'organisation, de la communication est primordial pour occuper ce poste qui s'effectue 90% du temps en extérieur. Ce métier est principalement basé sur le relationnel avec le grand public, il renvoie également une certaine image de marque de l'entreprise qui l'emploie.

o Opération composteur : En 2007, le groupement entend bien continuer «l'Opération Composteurs» à 10 € qui a rencontré un véritable succès.

LES MARCHES PUBLICS ET PROGRAMMES DE L'ANNEE

11 PROCEDURES DE MARCHES PUBLICS

Afin d'assurer le bon suivi des travaux portant sur le territoire communautaire ; de coordonner les petits travaux d'aménagements réalisés en régie et de permettre le bon fonctionnement des services communautaires (administratifs et techniques), en 2006, 11 procédures de marchés publics ont été lancées.

● 2 marchés de travaux :

- N°06.0010 : Structure Multi Accueil Petite Enfance à Ille sur Têt
- N°06.0013 : SMAPE Ille sur Têt Relance des lots déclarés sans suite

● 5 marchés de fournitures :

- N°06.0012 : Acquisition d'une mini benne (en remplacement de la mini benne accidentée)
- N°06.0011 : Fournitures de bureaux et imprimés divers
- N°06.009 : La Catalane, sonorisation, éclairage scénique, Mobilier et équipements divers
- N°06.007 : Acquisition de poubelles et bacs roulants
- N°06.005 : Acquisition d'une mini benne 6 m³

● 4 marchés de services :

- N°06.001 : Enlèvement et transport des caissons du quai de transfert d'Ille sur Têt
- N°06.002 : Sonorisation et éclairage scénique de la salle polyvalente « La Catalane » à Ille mission AMO
- N°06.003 : Los Palaus III à Millas Mission AMO – Etudes de faisabilité
- N°06.008 : Elimination des déchets inertes produits par les ménages en CET de classe III

12 PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES REALISES OU A L'ETUDE

COMMUNES	PROGRAMMES	ACTION	MONTANT TTC
Ille sur Tet	*Bâtiment La Catalane*	*Livraison*	*2 889 772€*
Ille sur Tet	*Equipements sportifs La Catalane Sonorisation, éclairage scénique,*	*Livraison*	*215 843€*
Ille sur Tet	*Mobilier et divers La Catalane*	*Livraison*	*120 973€*
Ille sur Tet	*Aménagement du siège social*	*Désignation de l'Architecte. Etude du projet. Estimation (1 074 651€)*	*21 500,47€*
Ille sur Tet	*SMAPE*	*Dépôt du PC. Appels d'offres. Début des Travaux*	*1 786803€*
Ille sur Tet	*ZAS Ecopole*	*Enquête publique. Mise en compatibilité du PLU d'Ille. Expropriation. Acquisition foncière. Etudes des sols.*	*62 940.85€*
Millas	*ZAE Los Palaus III*	*Attente révision PLU Millas et St Féliu*	*8 137€*
Millas	*Nouvelle gendarmerie*	*Dépôt du PC*	*232 377€*
Millas	*Moulin à Huile La Catalane*	*Montage du DCE. Consultation des entreprises. Réalisation travaux. Livraison*	*957 000€*
Millas	*Centre technique communautaire*	*Réflexion sur le choix d'un terrain. Estimation (800 000€)*	*148,30€*
Ille/ Millas	*Déchetteries intercommunales*	*Définition des besoins. Etudes Préalables*	*5 316€*

SITUATIONS DE TRAVAUX ET FACTURES RELATIVES :

En 2006, ce sont également : 178 situations de travaux qui ont été contrôlées avant mise en paiement et 193 factures qui ont été vérifiées avant transmission au service comptable pour traitement.

DES PERSPECTIVES POUR 2007 :

Le groupement envisage de poursuivre et de mener à terme les programmes déjà à l'étude en 2006.

- On parle donc d'extensions des ZAE (Las Famadas II, Los Palaus III et éventuellement Camp Llarg V).
- La réflexion sur l'opportunité de réhabiliter l'immeuble Farran reste toujours au programme.
- Considérant l'urgence et la nécessité de créer des déchetteries communautaires, le projet qui est d'ailleurs jumelé avec la création du centre technique communautaire, restera au centre des réflexions, notamment en matière de terrain et de désignation d'un AMO.
- Concernant, la création d'une nouvelle gendarmerie à Millas, le groupement entend bien avancer et procéder à une consultation en vue de désigner un emphytéote pour la construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie.
- Enfin, les travaux de la SMAPE à Ille sur Tet devraient s'achever afin que cette structure puisse ouvrir à la rentrée de janvier 2008.